

À l'oral, travail historique et travail de mémoire, à partir de l'Internet

Organisation du travail

Consignes

Chaque élève choisira, sur l'un des sites Internet proposés, un document concernant la persécution et la déportation des Juifs de France. Il devra le présenter à l'oral, en cinq minutes devant la classe et justifier son choix.

Les documents iconographiques seront reproduits sur transparent pour rétroprojecteur. Les textes seront lus à la classe.

Finalités

Faire en sorte que le travail sur des documents historiques concernant la Shoah amène une certaine implication personnelle dans un travail de mémoire.

Objectifs

- Rechercher dans une banque de données sur l'Internet.
- Faire un choix de document et être capable de le justifier.
- Réaliser la présentation orale d'un document (objectifs de maîtrise de l'oral : temps de parole, clarté, diction, enchaînements, introduction et conclusion).
- Connaître les différentes natures de documents.
- Être capable de contextualiser un document, de déduire les implications d'une mesure législative, de présenter la place d'une persécution dans l'engrenage de la déportation.

Niveau concerné

Une classe de troisième, d'octobre à mars.

La situation me semble reproductible en lycée.

Le thème

« Persécution et déportation des Juifs de France » est un thème qui oblige à effectuer une véritable recherche, à se livrer à un tri des documents : activités indispensables sur l'Internet. Les documents photographiques les plus pénibles ne sont pas les plus pertinents. Rien n'empêche, certes, les élèves de choisir des images concernant Auschwitz, mais il faudra alors justifier ce choix. Le plus souvent, les élèves auront à travailler sur des documents beaucoup plus « froids », mais il n'est pas sans intérêt de travailler cette distanciation : des faits en apparence peu importants - la confiscation des postes de radio, pour les juifs par exemple - peuvent être analysés comme des mesures qui, de la mise à l'écart raciste, conduisent à la déportation de masse. Un seul document ne peut suffire à expliquer et décrire tout ce qui est contenu dans ce thème. De là bien des hésitations des élèves. Ces hésitations sont productives. Il faut faire fonctionner ce que j'appellerais un « imaginaire citoyen » : l'élève doit montrer les implications dramatiques de ces quelques mots, de ces quelques mesures, de cette photo grisâtre ou de cette circulaire administrative.

Pourquoi l'Internet ?

- La diversité des documents sur ce sujet permettra une individualisation intéressante du travail, une appropriation plus personnelle, en évitant aussi les répétitions.
- Les documents personnels sur la déportation de familles, que les élèves trouvent sur l'Internet, dans des sites personnels, leur donnent un sentiment fort de découverte. Il en est de même de certains documents, de certaines photos qu'ils choisissent en fonction de leur tempérament et de leur personnalité.
- Cette diversité implique de développer une stratégie de choix chez les élèves. Il faut choisir pour montrer, et sur ce sujet particulièrement, cette question est porteuse de réflexions.
- Cependant, quelques documents auraient pu être trouvés dans des livres.
- L'Internet offre des facilités de communication et de reproduction (envoi par courrier électronique au professeur, tirage ou impression sur transparent au domicile du professeur).

Déroulement

Une liste d'adresses Internet est donnée aux élèves. Cette liste est obtenue à partir des sites présentés ici. On trouvera, à la fin de cet ouvrage, une liste raisonnée d'adresses permettant cette recherche. On l'obtient également par une recherche sur un moteur de recherche. Voici une fiche d'utilisation des moteurs de recherche. Les enseignants qui ont déjà l'habitude de l'utilisation des moteurs, peuvent se dispenser de cette lecture.

Conseil pratique : utiliser des moteurs de recherche

Les métamoteurs

Il existe des « métamoteurs » qui lancent une recherche simultanée dans plusieurs moteurs de recherche et affichent les résultats en les triant par occurrences. Le plus célèbre est sans doute Copernic, qui a l'avantage de conserver la trace de recherches antérieures et qui permet d'effacer de la page des résultats non pertinents. On peut aussi utiliser les adresses suivantes :

- <<http://www.metamoteur.net/>> - <<http://metamoteur.free.fr/>>
- <<http://www.kartoo.com/>> (avec une présentation sous la forme originale d'une toile d'araignée et des propositions de recherche sur des mots complémentaires)
- <http://search.apocalx.com/index_metamoteur.php4>.

Cependant, la recherche dans ces métamoteurs ne permet pas d'utiliser la « recherche avancée » avec des critères affinés. On les utilisera donc plutôt pour déblayer le terrain.

Les grands moteurs et annuaires de recherche

Voici quelques-unes des adresses les plus courantes de moteurs de recherche (une liste des principaux moteurs francophones à l'adresse

- <http://perso.wanadoo.fr/f.bourdet/french_seach.html>) :
- <<http://www.altavista.com>> - <<http://www.google.fr/>> - <<http://www.hotbot.lycos.fr/>>
 - <<http://www.voila.fr/>> - <<http://www.abondance.com/>> - <<http://www.123trouve.com/>>
 - <<http://www.nomade.tiscali.fr/>>.

Il convient de distinguer les annuaires et les moteurs. Les moteurs ont une indexation automatique : leurs robots parcourent les pages Web existantes et répertorient systématiquement les mots clés. Ainsi, une recherche sur « de Gaulle » dans un moteur risque fort de donner toutes les pages dans lesquelles figurent le nom d'une rue, d'une avenue ou d'un boulevard de Gaulle.

Les annuaires (Yahoo !, Nomade, Open Directory...) définissent eux-mêmes les champs sur lesquels porteront la recherche ultérieure (titre, résumé, noms des rubriques) et il faut passer par l'arborescence de leur système d'organisation. Les moteurs donnent plus de résultats, pas toujours pertinents. Les annuaires permettent de trouver des sites, mais peut-être pas le renseignement précis recherché. On a privilégié, dans la présente fiche, les moteurs aux annuaires.

Les grands moteurs : Altavista, Google, Lycos, Hotbot... fournissent un nombre de pages considérables dans lesquelles l'enseignant ou l'élève aura du mal à trier. 108 943 pages dans Altavista, à partir du nom « Auschwitz » en septembre 2002, 356 000 dans Google, 555 690 dans Lycos... Il convient donc d'affiner la recherche, en rentrant des critères nouveaux, en choisissant des mots-clés plus pertinents, en jouant sur les inclusions et les exclusions et en les combinant.

La règle des majuscules et des accents

La règle est simple: *dans un moteur de recherche, on ne met ni majuscules, ni accents.* Pourquoi cela ? Tout simplement parce qu'une recherche en minuscules et sans accents aboutira même si le mot comporte des majuscules ou des accents. L'inverse n'est pas vrai. Une recherche sur le nom de « petain » permettra de trouver la page où ce nom est orthographié « Pétain », « PETAIN », « pétain » ou « petain ». Il y a quelques exceptions à cette règle. Il peut arriver que la présence d'un accent permette de distinguer deux mots voisins ou d'éliminer le mot anglais avec lequel l'accent est la seule différence orthographique.

Il arrive aussi que les moteurs (*Google*) effectuent la recherche sans tenir compte des accents, si on ne leur signale pas qu'on souhaite l'effectuer dans les seules pages francophones.

Cette consigne est particulièrement utile pour la recherche d'images : les webmestres avisés ne mettent jamais de majuscules ou d'accents dans un nom de fichier et il y a beaucoup de chances pour qu'une photographie du sinistre maréchal soit appelée « petain.jpg » ou « petain.gif ».

Partir du général et ajouter des critères

Il convient de partir du mot le plus général et, ensuite, d'affiner... Par exemple, on fait une recherche sur la sélection des déportés, à l'arrivée des trains, sur la rampe d'Auschwitz- Birkenau. Dans le moteur de recherche *Google*, *voici* les résultats obtenus en septembre 2002, selon les mots et conditions ajoutés.

MOT ET CONDITION DE LA RECHERCHE	RÉSULTATS
Auschwitz	trop nombreuses adresses : environ 300 000...
Auschwitz + pages francophones	18 400
Auschwitz birkenau	2 690
Auschwitz birkenau rampe	150 réponses, les dix premières sont toutes pertinentes

Voici les trois premières

1) Plan d'Auschwitz-Birkenau. Le camp de Birkenau, d'abord conçu pour interner des... gauche et à droite de la rampe, de quatre grands crématoires avec...

<www.ghwk.de/franz/katalog/catfr10.htm - 23k>.

2) Auschwitz II : centre d'extermination : Auschwitz-Birkenau : rampe d'arrivée. Auschwitz-Birkenau rampe d'arrivée. © Benoît L et EP Mornant - 2000, <www.memoire-net.org/ausch/ausc3.html>.

3) Auschwitz : Pelchat. Les seules photos d'Auschwitz-Birkenau, sont celles prises par un SS inconnu en mai 1944. On y voit notamment la "rampe" de la voie ferrée prolongée... <www.seminaire-sherbrooke.qc.ca/hist/hist5/nazisme/auschwitz.htm - 5k>.

Les conditions booléennes

Dans *Hot Bot*, par exemple, les 3 conditions AND, OR ou NOT peuvent être utilisées.

- La condition AND, insérée entre deux mots, signifie que vous cherchez des documents contenant le mot ET l'autre mot, pas l'un ou l'autre. Par exemple « Auschwitz AND trains ». Les deux mots doivent obligatoirement être présents dans la page. Le moteur *Google* considère que le AND est la condition par défaut de la recherche.
- La condition OR, insérée entre deux mots, signifie que vous cherchez des documents contenant l'un OU l'autre des mots « auschwitz OR treblinka » : on recherche toute page contenant le nom d'Auschwitz ou bien celui de Treblinka. C'est la condition par défaut dans beaucoup de moteurs.
- La condition NOT, insérée entre deux mots, veut dire que vous cherchez des documents contenant le mot précédent le NOT, mais pas ceux qui suivent. « auschwitz NOT carmel » : on recherche une page où figure le nom Auschwitz, sans qu'il y soit question du « Carmel » controversé.

Les + et les - d'Altavista

La recherche avancée est plus aisée dans *Altavista* et quelques autres moteurs qui utilisent les mêmes principes. Les mots tapés dans la ligne du moteur de recherche sont considérés comme automatiquement séparés par un OR : taper « Auschwitz treblinka sobibor » revient à demander « Je voudrais une page où figure le nom Auschwitz, OU celui de Treblinka, OU celui de Sobibor ».

Pour obliger le moteur à inclure un mot, on le fait précéder d'un « + », collé au mot (sans espace), qui est à peu près l'équivalent d'un AND. Taper « +auschwitz treblinka +sobibor » revient à demander « Je voudrais une page où figurent obligatoirement les noms d'Auschwitz et de Sobibor, plus éventuellement celui de Treblinka ». On peut alors jouer sur les ajouts et les retraites de « + » pour obtenir ce que l'on cherche.

Les exclusions sont faites par un « - », collé au mot, qui est l'équivalent d'un NOT. Taper dans la ligne du moteur de recherche « auschwitz -carmel » signifie demander « Je voudrais une page où figure le nom d'Auschwitz, mais où celui de Carmel ne soit pas présent ».

Recherches avancées

Dans *Google*, la « recherche avancée » est disponible à partir de la page d'accueil et guide l'utilisateur pour trier en fonction du type de fichier, de la date de la page, de l'emplacement où se trouve le mot que l'on recherche, etc.

La recherche d'images

La plupart des moteurs de recherche permettent de faire spécifiquement une recherche sur les images. On y accède soit par un onglet, soit par la « recherche avancée ».

La question à se poser, au moment d'entrer les mots de la recherche, n'est plus « tel mot figure-t-il dans la page ? », mais bien plutôt « comment pourrait s'appeler cette image ? ». Les moteurs de recherche travaillent à partir du nom du fichier-image ; parfois aussi ils tiennent compte du contexte (le « texte alternatif » qui s'affiche dans une bulle lors du passage de la souris). Noter que *Google* s'appuie sur les mots du contexte de la page dans laquelle se trouve l'image.

On peut donc faire une recherche classique sur des mots-clés significatifs, mais, en cas d'échec, il faut envisager des mots ayant pu être choisis par le créateur d'une page Web pour servir de nom de fichier. Ainsi, il est peu probable qu'une image s'appelle « Auschwitz-Birkenau ». Le créateur de la page choisira un nom plus court comme « birkenau.gif » ou « birkenau.jpg ». Il faut parfois penser aux abréviations : beaucoup de photographies prises à Auschwitz, s'appellent « auschl.jpg », puis « ausch2.jpg », etc. Rappelons enfin que, là plus qu'ailleurs, on se dispensera de mettre des majuscules et des accents dans les mots de la recherche ; les webmestres les évitent comme la peste dans les noms de fichier.

En cas d'échec de la recherche spécifique d'images, on peut décider de retourner dans la recherche de pages Web. On ajoutera - ou non - aux mots clés classiques, des mots qui indiquent la présence d'une iconographie : « Auschwitz photographies » en espérant que le webmestre aura eu la bonne idée d'écrire dans sa page « Photographies d'Auschwitz ». On peut aussi trouver des pages contenant des images alors même que les mots « images » ou « photographies » n'y figurent pas... Il faut parfois tâtonner.

On rappellera ici qu'il existe un site qui propose 50000 photographies avec un moteur interne de recherche, c'est le site du Musée mémorial de l'Holocauste à Washington, à l'adresse

<http://www.ushmm.org/uia-bin/uia_form/photos>.

La recherche de vidéos

Il existe quelques vidéos des camps, d'un intérêt encore limité. Certaines sont signalées à la fin de cet ouvrage. La recherche par *Lycos* (option : multimedia/vidéo) permet de n'avoir que ce type de médias.

Conseil pratique : comment préparer une liste d'adresses ?

Comment l'enseignant peut-il, de manière pratique, fabriquer une liste d'adresses afin de la communiquer aux élèves ?

L'art du copié-collé

Parallèlement à la navigation sur le Web, on ouvrira une page d'un logiciel de traitement de texte (Bloc note, *Wordpad*, *Word*, *Netscape Composer*, etc.) : un clic dans la barre d'adresse suivi d'un copier (CTRL + C, pomme + C sous Macintosh) permettra de coller (CTRL + V, pomme + V sous Macintosh) rapidement l'adresse obtenue dans la page. Il en est de même d'une recherche dans l'un des grands sites de référence sur la question de la Shoah.

On ira particulièrement dans les pages de liens sur les sites déjà connus, en prenant garde au fait qu'il convient d'aller réellement visiter les pages liées. Ces pages peuvent ne plus exister, avoir changé d'adresse, avoir été réaffectées, ne pas être en français ou présenter un intérêt moindre qu'espéré.

Cependant, les adresses s'accumulent vite sur la page, et l'on oublie très vite de quoi il s'agissait exactement. S'agit-il d'un site entier à visiter, ou bien d'une page qu'on parcourra rapidement ? La page répond-elle à l'ensemble de la problématique ou bien seule une partie des informations est-elle pertinente ? Il est recommandé de prendre des notes au fur et à mesure, dans la page du traitement de texte, avec les adresses : quelques mots pour indiquer l'intérêt du contenu.

Pour terminer la liste, il reste à copier « à la main », les adresses obtenues dans des livres, des journaux... La pratique de la pénible copie d'adresse au clavier, avec ses gros risques d'erreurs, doit nous inciter à prévoir la difficulté qu'auront nos élèves à copier les adresses dans la barre d'adresse du navigateur.

Publier la liste

On peut naturellement se contenter d'une sortie papier de la liste d'adresses commentées. Il faut prendre quelques précautions pour limiter les erreurs : écrire les adresses en gros et gras, éliminer le soulignement que certains traitements de texte mettent systématiquement⁰¹ et qui gomme le caractère souligné < - > fréquemment utilisé dans les URL, rappeler fermement aux élèves l'absence d'accents et d'espaces (remplacés par le caractère de soulignement), l'absolue nécessité de respecter la casse (majuscules ou minuscules)...

Il est une méthode plus efficace, particulièrement adaptée aux salles multimédias installées en réseau, c'est de transformer la liste en page *HTML*. Là au contraire, on conservera les liens hypertextes actifs et les élèves pourront, soit directement se connecter en cliquant sur ces liens, soit faire un copier-coller (copier sur la page ressource et coller dans la barre d'adresse du navigateur).

Comment procéder pour fabriquer cette page ? Personnellement, j'utilise plutôt le « Composer » de Netscape qui fabrique de façon simple une page Web. Il faut seulement, après avoir sélectionné l'adresse copiée sur la page, utiliser le bouton « Lien » pour indiquer l'adresse à lier à ce texte. La sauvegarde se fait dans une page HTML du type « nom.htm » que les élèves peuvent consulter dans le navigateur.

On peut aussi envisager, si *Word* est présent sur les ordinateurs de la salle informatique, de communiquer directement la page contenant la liste d'adresses. Les élèves se connectent par un simple clic dans la page ouverte sous *Word*⁰².

Organisation pratique de la recherche des élèves

La recherche se fait en dehors du temps de cours, au CDI, avec l'appui d'aides éducateurs que le professeur a informés et avec lesquels il a testé les adresses et les sites.

- Un calendrier de passage de tous les élèves est établi : au début de chaque heure de cours, d'octobre à mars, une présentation de documents est faite.
- Les documents choisis peuvent être montrés au professeur avant la présentation pour aider l'élève à confirmer ses choix et recevoir une aide pour l'interprétation.
- L'élève qui choisit un document iconographique fournit l'adresse de la page où se situe l'image afin que l'enseignant puisse effectuer la reproduction sur transparent.
- La question du nazisme a commencé d'être abordée en cours lorsque les premiers documents sont exposés. L'étude de la seconde guerre mondiale est terminée quand se produisent les derniers exposés.
- Le temps très court est une obligation. Il ne s'agit pas de présenter une question, mais bien un document.

Plan imposé de l'exposé :

1. Nature du document, date, auteur, adresse Internet où il a été trouvé.
2. Ce qu'il paraît important de montrer, de relever dans le document, avec une explication historique des faits.
3. Les raisons du choix du document par l'élève.

L'enseignant corrige rapidement les erreurs factuelles. En cas de choix de document discutable (pas de claire identification de l'auteur, confusion entre document et commentaire...), il aide à resituer ce qu'est un document historique et fait préciser par la classe les critères qui permettent d'identifier, sur l'Internet, un document historique (références, nature, date de sa production...).

01. Dans Word, sélectionner l'adresse qui apparaît en bleu souligné (sans cliquer dedans car alors il est possible que Word démarre directement la connexion). Puis, aller dans le menu à insertion / lien hypertexte et utiliser le bouton « Supprimer le lien ».

02. Il faut pour cela que, dans Word, les liens hypertextuels soient automatiquement mis en forme en tant que liens.

Dans « Outils / Correction automatique / Mise en forme automatique » : vérifier que, sous « Remplacer », la case « Adresses Internet et réseau par des liens hypertexte » est bien cochée.

L'internet a peut-être tendance à brouiller les cartes de ce point de vue : une sorte de brouillard, tout devient « document Internet ». La notion même de document doit être « travaillée », en collège comme en lycée.

Évaluation des élèves

L'élève est évalué, par le professeur ou par un système de grille d'évaluation. Un échec signifie l'obligation de présenter un autre document une prochaine fois.

Ni le degré d'implication personnelle de l'élève, ni la nature de cette implication ne peuvent lui nuire. Certains auront besoin de passer par l'expression de leur émotion, d'autres garderont une distance plus grande, justifieront leur choix par un argument rationnel. Ce qui est nécessaire, c'est que cette implication soit suffisante pour permettre une justification du choix.

Pour favoriser une évaluation positive, valorisant l'effort fait par l'élève et plaçant peut-être aussi cette présentation de document dans un statut qui soit un peu à part, hors du fonctionnement ordinaire de la classe, on peut insister sur des situations de valorisation de la parole produite : il suffit de donner rapidement la parole aux élèves de la classe pour répondre à la question « Qu'est-ce qui vous a paru positif dans la présentation de ce document par l'élève ? » en interdisant, ou en réservant au prof, les éléments de critique négative.

Bilan de ces séquences

Expérience faite, ce moment de la classe devient vite un moment distinct, au statut particulier. Les élèves le vivent avec une certaine gravité. Ce passage par une trentaine de documents renforce leur réflexion, leur lien charnel à l'histoire, à cette histoire-là spécifiquement.

Il y a quelque chose de chaotique dans ces présentations. Aucun ordre chronologique n'est respecté. Jamais nous n'aurions choisi ces documents, par ailleurs de pertinences diverses, dans cet ordre-là pour faire cours. Mais justement, ces allers et retours sont riches d'un travail de reconstitution de la trame du drame historique. Chaque document doit être resitué dans un contexte. C'est fait soit par l'élève, soit, dans un complément rapide, par l'enseignant. L'attention très grande qui est portée à chaque présentation renforce un sentiment collectif. N'est-ce pas là ce qu'on attend d'un travail de mémoire ?

Par ailleurs, pour maîtriser l'Internet, il faut être capable de mettre de l'ordre dans le chaos, de vérifier les sources des documents proposés, d'inférer à partir de bribes d'informations. Dans ce premier travail, il existe un guidage important puisque les sites de référence ont été présélectionnés, mais la nature du travail aura permis aussi, on l'espère, d'améliorer les capacités de repérage dans l'outil Internet.